

Paris, le 21 décembre 2021

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des « Villes et Villages Fleuris », réuni en séance plénière le 22 septembre 2021, a décidé de confirmer le label « Quatre Fleurs » à la ville de Cannes.

Un agréable accueil a été réservé aux membres du jury national aux serres municipales avant d'entamer une visite très bien organisée. Un dossier de présentation synthétique aurait néanmoins dû être adressé au CNVVF en amont.

La stratégie municipale a été bien présentée, les nombreuses facettes de la ville ont été abordées et la transversalité entre vos services offrent un résultat des plus satisfaisants sur le terrain.

Proposer un cadre de vie de qualité aux habitants tout en offrant un accueil touristique soigné aux visiteurs, tel est l'enjeu d'une cité réputée telle que Cannes. Les documents d'urbanisme et le plan d'aménagement et de développement durable sont autant d'outils pour préserver et valoriser votre territoire.

Répondre aux attentes de la population demeure essentiel, et pour se faire, des réunions de concertation sont organisées lors de nouveaux projets municipaux.

La ville propose par ailleurs de nombreuses parcelles de jardins familiaux et partagés, bien gérés et très appréciés des habitants.

Les aménagements paysagers Cannois sont conçus pour offrir une trame verte et fleurie tout au long de l'année et changeante au fil des saisons.

Le patrimoine végétal est répertorié par SIG et enrichi chaque année. La ville protège avec attention ses 15 000 arbres, notamment les palmiers qui participent à l'identité de la ville. La gestion naturelle est privilégiée, avec la lutte biologique contre les insectes ravageurs et les maladies.

Les compositions florales découvertes durant la visite sont de toute beauté, l'harmonie des couleurs et les associations de végétaux offrent des jeux de volumes et de textures intéressants. Sur l'ensemble de la ville, les terres pleines centrales et les accompagnements de voiries sont généreux et composés avec goût.

Le jury vous conseille néanmoins de privilégier les plantes pérennes et préférer le paillage naturel aux bâches pour préserver les sols.

Le boulevard Boccacabana bénéficie d'une revalorisation progressive avec l'élargissement des trottoirs et l'intégration d'un accompagnement paysager endémique. La ville tend à améliorer les déplacements et favoriser les voies piétonnes et cyclables.

Les nombreux parcs et jardins de la ville sont des trésors de sérénité et de fraîcheur.

Par souci d'améliorer la lisibilité de la villa Rotshchild et de son splendide jardin, le jury vous invite à limiter l'accès aux voitures et retirer les bacs en granits.



Le parc de la Croix-des-Gardes, espace naturel sensible à quelques kilomètres de la Croisette, bénéficie d'une gestion respectueuse et adaptée.

Le développement durable est une priorité municipale et de nombreuses mesures plus respectueuses de l'environnement ont été mises en place, en témoigne la baisse des émissions de gaz à effet de serre. La biodiversité et les ressources naturelles sont également préservées, avec un volet dédié à la transmission des bonnes pratiques et à la sensibilisation des habitants et notamment des enfants.

Le projet international UNaLab auquel la ville s'est associée favorise les solutions basées sur la nature. Ce programme a encouragé la mise en place d'un plan fraîcheur dans les écoles et les établissements d'accueil de jeunes enfants. Le jury a ainsi découvert avec enthousiasme l'école Marcel Pagnol, ayant bénéficié d'une désimperméabilisation de la cour, de la plantation d'arbres et de pelouses, mais aussi d'une végétalisation du parking et de la toiture.

Cannes est une très belle ville, propre et bien entretenue malgré la pression touristique. Le patrimoine bâti est bien mis en valeur et un nouveau règlement local de publicité des enseignes et pré enseignes a été adopté. Un travail d'harmonisation du mobilier urbain sur l'ensemble de la ville et de réduction des bacs bétons comme mobilier de voirie est néanmoins à mettre en œuvre.

Les réhabilitations déjà opérées sont de qualité et les projets à venir participeront encore à l'embellissement de l'espace public en apportant toujours plus de nature en ville.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Thibaut BEAUTÉ



Président du CNVVF

Monsieur David LISNARD
Maire de CANNES

